

**Lettre ouverte à Madame Voynet,
maire de Montreuil
24 Juin 2013**

Les rédacteurs de ce texte ont sollicité la signature de Montreuillois et de spectateurs d'autres communes à l'exclusion des élus et dirigeants politiques pour éviter toute récupération politique. La collecte de signatures continue

Il y a six mois, le 3 décembre 2012, vous dénonciez à la Justice des détournements de fonds au cinéma Le Méliès.

Un rapport administratif était rendu public, qui parlait de sommes considérables (143 000 euros), de drogue, d'argent liquide dans une armoire, de frais injustifiés ... Prompte à dénoncer, vous vous êtes retranchée jusqu'à ce jour derrière l'enquête policière qui, selon vous, révélerait bien pire.

Après ces longs mois, aucune confirmation de ces accusations n'est venue. Les intéressés ont démontré sans être contredits qu'elles sont sans fondement. Ces accusations ne sont donc que des calomnies.

Vous avez sali l'honneur de plusieurs salariés. Ils ont été suspendus, puis déplacés. L'un d'eux a été licencié. Le motif de son licenciement est un aveu de votre légèreté : il n'aurait pas dénoncé des défaillances comptables, ce qui signifie qu'elles auraient été commises par des agents d'exécution qui n'ont fait qu'appliquer des ordres ; il n'aurait pas respecté le devoir de réserve, ce qui suppose qu'un agent, selon vous, n'a pas le droit de se défendre quand il est accusé publiquement d'être malhonnête.

46 jours de grève de la quasi-totalité du personnel du cinéma, l'interpellation de tous les membres de l'opposition au sein du Conseil Municipal, des manifestations, des pétitions ... rien n'y a fait.

Madame Voynet, vous n'êtes pas la gérante d'une entreprise privée, maîtresse chez elle.

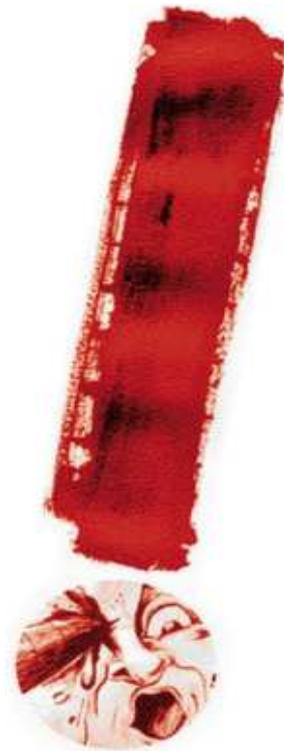
Vous êtes provisoirement notre mandataire.

Vous nous devez des explications.

On ne jette pas l'opprobre sur des personnes sans disposer de motifs sérieux. Vous vous êtes pourtant appuyée sur une enquête administrative dépourvue de tout sérieux et menée par ceux-là mêmes qui portent la responsabilité d'avoir fait perdurer pendant 10 ans des procédures qu'ils prétendent irrégulières.

Avec le temps, toutes les insinuations issues de cette enquête s'effondrent :

- l'argent liquide dans une armoire n'y était que le temps du décompte et des vérifications habituelles. Devait-il traîner sur les bureaux ?



- le décompte des 143 000 euros est totalement fantaisiste : remise en cause d'exonérations connues et même demandées par vous-même ou vos élus, recettes des séances non commerciales évaporées alors qu'elles ont été intégralement reversées dans la caisse commerciale, abonnements scolaires en cours de paiement...

- ragots jetés en pâture au public (drogue, taxis, paiement des réalisateurs ...) sans la moindre preuve et sans qu'ils aient le moindre commencement de vraisemblance.

En se taisant, tous ceux qui ont connaissance de cette affaire se rendent complices du délit de diffamation pour lequel vous êtes poursuivie par les agents que vous avez calomniés.

La comptabilité, la gestion d'un cinéma municipal sont complexes. Vous l'avez explicitement reconnu en recrutant, à la rentrée 2012, un responsable administratif et financier et une directrice administrative et financière.

Mais vous avez laissé pendant toute la période « litigieuse » des agents subalternes exécuter des procédures qui apparaissent aujourd'hui partiellement approximatives.

Une erreur administrative se corrige, elle ne fait pas l'objet de poursuites pénales et, surtout, si des sanctions s'imposent, elles doivent viser les responsables, pas les exécutants qui n'ont fait qu'obéir.

Pourquoi la Commission Administrative Paritaire chargée d'examiner les mutations des agents a émis, à l'unanimité, un avis défavorable ?

L'enquête policière ne mettra pas en évidence un seul

euro qui serait parti dans la poche d'un agent. Et s'il apparaissait que quelques centaines d'euros, en dix ans, ont été reversés à tort aux distributeurs (pour cause de difficulté unanimement reconnue par la profession à gérer des séances non commerciales, soit une dizaine par an), ce ne serait que la conséquence de procédures approuvées depuis la création de ce cinéma municipal par votre direction générale des services car cette comptabilité, cette gestion ont été pendant dix ans sous la responsabilité, sous la surveillance de cette direction générale, de la direction des finances, du contrôle de gestion. Sans jamais la moindre remarque.

Les procédures comptables appliquées depuis 2002 ont été mises en place par le directeur des affaires culturelles en charge de la municipalisation qui n'est autre que votre maire adjoint à la culture et rapporteur du budget.

Vous traînez dans la boue des agents d'exécution tandis que vous ne recherchez pas la responsabilité des cadres qui avaient donné les consignes et qui devaient veiller à la bonne marche de ce service.

Ces calomnies, ces incohérences ne sont explicables que par votre volonté de vous séparer d'agents qui, pourtant, avaient œuvré à la réussite de ce cinéma.

Ces sanctions sont iniques : chaque personne sanctionnée doit retrouver son poste.

Ces attaques de votre part, depuis de trop longs mois, nous amènent à nous interroger sur vos intentions à l'égard du Méliès, un des premiers cinémas d'art et d'essai de France, dont le rayonnement et la réputation dépassaient Montreuil. Ce cinéma, emblématique sur la scène des cinémas indépendants, qui honorait depuis dix ans la politique culturelle de la ville de Montreuil, nous craignons de le perdre.

AUSSI, demandons nous un débat public sur l'avenir de notre cinéma et sa politique culturelle afin qu'il demeure un cinéma d'Art et Essais avec ses 3 labels d'excellence qui lui ont été attribués, « Jeune public/ recherche et découverte/ répertoire et patrimoine », offrant pour tous une grande diversité de film.

Madame Voynet, les Montreuillois soussignés ainsi que des cinéphiles d'autres communes exigent des explications :

François Fatoux, Béatrice Navajas, Nicolas Combet, Aline Cottureau, Sophie Salbot, Anne-Marie Lemarchand, Stéphane Germain, Pascale Boyer, Jeanne Studer, Catherine Charpentier, Ginette Lemaître, Raphaël Streit Dit Provins, Blandine Bacconnet, Ony Hivert, Alexandre Hivert, Manuela Frésil, Christian Millet, Jean-Claude Vuarchère, Christophe Eugene, Cristina Marques, Kamel Hamadache, Pascal Mage, Solange de Préval, Didier Dunghi, Violeta Bissières, Stéphanie Gauvain, Sophie Mandonnet, Olivier Cordova, Rita Nicolas, Gérard Nicolas, Michèle Sourieau, Pierre Vila, Mauricette Foissey, Emmanuelle Bon, Alexandre Thieblin, Annie-France Mistral, Frédérique Marchadour, Isabelle Berteletti, Laure Budin, Claire Hoog, Pierre-Olivier Lhermitte, Laure Boudou, Hélène Guillen, Jean-Luc Guillen, Jean-Pol Lefebvre, Annie Pastureau, Chris Geske, Laure Nilus, Yoni Chanson, Sandrine Chanson, Nicole Soulaire, Sophie Bernhardt, Frédéric Hervé, Catherine Rodrigues, Michèle Brousse, Stéphanie Reynaud, Elodie Colin, Elsa Colin, Yves Colin, Dominique Cabrera, Ingrid Monchy, Jean-Jacques Sacquepey, Catherine Vialles, Effi Mild, Farid Hafs, Anne-Marie Hafs, Patricia Marchese, Marie-José Bloncourt, Valérie Barrios, Laurence Bertagnol, Steff Gotkovski, Luise Franke, Louison Villefroy, Sebastien Perrenoud, Marc Druetz, Miguel Pecina, Martine Guillaud, Martin Provost, Marion Ploix, Mathieu Rollet, Anne-Sophie Birot, Sofi Vaillant, Théo Jarrier, Pascale Szpiro, Gilbert Delanoue, Régine Jusserand, Florent Haladjian, Valérie Deronzier, Dominique Jolly Berteletti, Marc Abel, Seb Martel, Isabelle Rathery, Mathieu Vigouroux, Cédric de Mondenard, Martin Verdet, Paola Cordova, Olivier Cordova, Christine Coste, Fabrice Villard, Guy Vouillot, Bertrand Monier, Claire Garzon, Jean-Michel Coinaud, François Paumard, Magali Fadainville, Catherine Giffard, Valérie Bousquet, Nicolas Villaumé, Cécile Beaupain, Eléonore Faucher, Claire Childeric, Françoise Hickel, Delphine Rousseau, Evelyne Larousserie, Thomas Vincent, Anne Desrivières, Catherine Petiteau, Jacques Bousquet, Martine Bousquet, Nathalie Carboni-Latour, Thierry Latour, Anne Ropers, Emmanuel Finkiel, Claire Toulouse, Aurélia Petit, Lazare Boghossian, Julie Guehria, Gudrun Krabbe, Véronique Marmeuse, Claire Cansell

et hors de Montreuil : Dorothée Boichard, Philippe Fusellier (Paris), Marie-Hélène Vogt, (Rosny-Sous-Bois), Jean-Pierre Thorn (cinéaste Paris), Christine Buratto (Rosny-Sous-Bois), Martine Mercier (Bobigny), Jeannine CINCET (Bagnole), Guy Baude (Vincennes), Isabelle Jégo (Paris), Christine Nissim (Bagnole), Agnès Noden (PAU), Etienne Champion (Strasbourg), Jeannine Ibanez (Paris), Claude Lebatard (Paris)

Le C-ism

Le Collectif indépendant des spectateurs du Méliès

